



Le 5 avril 2007

A tous les personnels

La section du SERMIP CFDT est créée à la DIR SO.

Il s'agit là de la première information que nous tenons donner à l'ensemble des personnels, notre organisation syndicale est là pour permettre à tous les agents de trouver un syndicat qui depuis toujours rassemble l'ensemble des agents du ministère sans esprit corporatiste ou ultra catégoriel.

Notre section est ouverte à toutes les bonnes volontés qui veulent s'investir dans un syndicat qui se veut évolutif prêt à affronter le nouveau challenge qui s'offre à nous. Les DIR sont des directions du ministère de l'Équipement. Nous devons participer à la construction de ses nouveaux services, participer à l'élaboration de l'organisation concrète de la DIR, être présent pour permettre aux agents quels qu'ils soient d'avoir tous leurs droits pris en compte. Nous devons faire en sorte qu'aucun point d'appui ou CEI ne se retrouve isolé dans la nature en bout de réseau et reste oublié de tous. La mise en place de ce service se fait avec beaucoup de difficultés, difficultés humaines, matérielles, financières.

Notre section a fait le choix de participer aux réunions informelles avec l'administration.

Le 27 mars a eu lieu un premier CHSS.

FO l'a boycotté après une déclaration tonitruante. Les syndicats CFDT et CGT ont fait le choix de participer en demandant la transformation de ce CHSS en réunion d'information, l'administration a été d'accord et les deux organisations syndicales ont pu ainsi obtenir des informations leur permettant d'être armées pour défendre les personnels.

Pour préparer le nouveau CHSS qui doit se tenir le 17 avril nous vous demandons de faire remonter vos remarques sur les sujets suivants ou tout autre sujet dont l'urgence nécessite l'intervention des représentants syndicaux.

Voilà l'ordre du jour prévu :

- Présentation des membres et validation du règlement intérieur du CHSS,
- Organisation du domaine Sécurité Prévention de la DIR,
- Caractéristiques et modalités de renouvellement des vêtements de travail et des EPI des agents de la DIR,

- Politique d'habilitation et de délivrance des Autorisations de Conduites des Engins en Sécurité,
- Etat des lieux immobiliers,
- Programme d'achat et de renouvellement des engins et des VL en 2007.

Il y a vraiment du travail à faire sur tous ces dossiers et toutes vos remarques seront les bienvenues.

Depuis le 1 avril 2007, l'astreinte terminée, tous les centres et points d'appuis sont désormais affectés dans la DIR. L'étendue géographique pose des problèmes de fonctionnement à tous et pour les organisations syndicales il faut se structurer et prendre en compte la totalité du territoire. Pour la CFDT cela nécessite de mettre en place une structure de militants et d'adhérents, mais aussi un réseau de sympathisants sur l'ensemble du territoire de la DIR. Pour cela nous allons envoyer cette info sur l'ensemble du service en demandant aux responsables de district de bien vouloir en assurer la diffusion auprès des personnels de leur secteur géographique.

Bureau de la section CFDT de la DIR SO

Secrétaire : **Jean-Marie Pauthe** - Portable 06.78.61.49.48
District Est CEI de Castres

Secrétaire adjoint : **Nicolas Gandy** - SIR de Toulouse
155, avenue des Arènes Romaines 31 300 Toulouse

Membres du bureau : **Dos Santos Antoine** - District Est Carmaux,
Dérand Noël - District Ouest - CEI de Captieux,
Dalmon Claude - SIR d'Albi - antenne de Rodez.

Si vous souhaitez rejoindre la CFDT de la DIR SO vous pouvez entrer en contact avec un de ses membres. Nous allons aussi organiser des réunions d'information sur le terrain afin d'élaborer avec vous les revendications que vous souhaitez porter et défendre auprès de la direction.

**Pour un syndicalisme non corporatiste à l'écoute de
l'ensemble des personnels sans restrictions contactez et
rejoignez la CFDT de la DIR Sud-Ouest**